

Descente folklorique de caisses à savon

Date : Le samedi 25 Aout 2018

LIEU : Fête de la Saint Louis Septmoncel 39310

Site internet : www.septmoncel.fr



Contact : Mr Creuzet : 06-30-94-26-67

Présentation

Samedi 25 Aout ,après midi descente de caisse à savon pour lancer la fête de la Saint Louis à partir de 16 h 00.....

Envie de faire les fous du volant dans les rues de Septmoncel?? Quelques infos avec les dossiers officiels.....

Préparez vos équipages (3 personnes maximum), un nom originale, et vos caisses à savon Elles devront faire: moins de 1.50 m de large ne pas dépasser 30cm de garde au sol ,avoir des freins efficaces, une direction (volant ou guidon) 3 roues minimum, 1 crochet devant et derrière pour le remorquage de la remontée, 1 siège pour une seule personne à conduire ,un casque ,des déguisement

Couleurs, formes, libre . Etonnez nous .Plusieurs concours : Pour grands et petits De nombreux prix à gagner pour les plus originaux , Le poids de son pilote en bière à gagner pour les adultes , et un fabuleux cadeaux d'une valeur de 200€ tiré au sort pour les finishers de cette descente folklorique .

Qui préparera une caisse à savon aux couleurs de son entreprise, de son commerce ou de son association? De son quartier ou de sa région, même de son pays???

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer sur ce site de la mairie de Septmoncel, ou en forme papier à la mairie ou dans les commerces de Septmoncel.

Horaires

départ de la descente à 17h.

Prix

Équipe de 2 personnes maximum

5€ par personne de 7 à 11 ans (8 € pour 2 personnes)

7€ par personne de 12 à 18 ans (10 € pour 2 personnes)

10€ par personne + de 18 ans (18 € pour 2 personnes)



: *Définition technique d'une caisse à savon*

La caisse à savon est un véhicule possédant au moins trois roues, un système de direction, la fabrication de la caisse doit être artisanale. Les contraintes de construction sont minimales afin de favoriser l'imagination et la créativité des participants. Pour autant, il faut veiller à ce que la caisse à savon ne présente pas de danger pour l'équipage et les spectateurs. Afin de limiter les dangers voici quelques recommandations techniques qui devraient limiter les risques d'accident : *(ces dimensions ne sont que des recommandations à chacun de les évaluer suivant sa créativité)*

: une caisse à savon doit être de taille raisonnable : longueur 2.50 m largeur 1.50 m Poids : le poids de la caisse ne doit pas dépasser 150 kg Hauteur : Afin de limiter les risques de déséquilibre une hauteur de 2.50 m maxi est recommandée, Garde au sol comprise entre 5 cm 30 cm,

: le conducteur doit être assis au plus près du châssis. Pour la protection des jambes et des pieds de l'équipage, la caisse doit être équipée d'un plancher fermé.

: c'est un des éléments les plus importants de la construction, elles devront être de bonne qualité, de préférence, gonflable. Des roues de 20 pouces sont recommandées.

: commandé par sabot direct sur pneu, frein de vélo, disque ou tambour. Les freins sont obligatoires et doivent fonctionner indépendamment de la direction et agir simultanément sur deux roues au minimum.

: Les matériaux utilisés ne doivent pas

représenter de danger pour l'équipage et le public ; pas d'objet saillant, chaque élément de la caisse bien fixé ! Les conducteurs et éventuels copilotes devront impérativement être en mesure de s'extraire rapidement de leur véhicule.

: Des attaches pour le remorquage doivent être prévues à l'avant et à l'arrière des véhicules (anneaux de 2.5 cm de diamètre intérieur minimum). Ces attaches doivent être boulonnées ou soudées. Attention Le port du casque, des gants et des vêtements de course est obligatoire pendant les remontées., une corde d'une longueur de 2.00 m équipée de deux mousquetons.

: Le port du casque (casque moto recommandé mais les casques de ski ou roller peuvent convenir), des gants, de pantalons, haut à manches longues, et de chaussures fermées est obligatoire. (il est possible d'adjoindre des protections complémentaires, coudières, genouillères...) 2 personnes maxi par caisse (en même temps) Les publicités sont autorisées sur les caisses à savon.

: *Homologation*

Une homologation des caisses à savon sera faite par les organisateurs, validée avant le départ de la course. Les constructions qui ne seront pas jugées fiables seront refusées. Il est conseillé de prendre contact avec les organisateurs le plus rapidement possible afin d'organiser cette homologation. Le numéro qui sera attribué à chaque véhicule devra être visible. Ce numéro vous sera attribué une fois les inscriptions et la sélection terminée.

: *Inscription*

L'inscription est à régler à l'ordre du comité des fêtes de septmoncel, et à envoyer avec le bulletin d'inscription ci dessous.

La descente est ouverte à toutes et tous de 7 à 87 ans. Equipage de 1 à 2 personnes maximum. Les inscriptions seront validées jusqu'au 30 juillet dans la limite des 40 inscrits . Aucunes autres seront acceptées après cette date.

téléphones: 06-30-94-26-67

: *Déroulement*

Les participants s'élancent un par un sur une piste sécurisée de 500m. La descente se déroulera en 1 manche. Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier une Caisse qui ne serait pas jugée

fiable au fur et à mesure de l'avancement des manches. Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout pilote qui ne respecterait pas l'esprit de la fête. Des prix seront décernés par le vote du jury, aux participants en fonction de leur originalité, esthétique, look des équipes, sécurité, Enthousiasme ou encore leur motivation, et non sur le temps de la descente. Les participants autorisent l'organisation à utiliser les photos et vidéos prises pendant cette journée, à des fins non commerciales.

: *Assurances et Responsabilités*

: Durant toute la durée de la manifestation du 26 Aout 2017, le(s) pilote(s) ou personnes civilement responsables de ceux-ci, sont responsables de : Tous dommages causés à un tiers résultant de leur participation à cette activité La décision de descendre et du respect des règles élémentaires de prudence, notamment une vitesse adaptée au parcours. En aucun cas, l'organisation n'assumera une quelconque responsabilité personnelle des participants.

: L'organisation ne peut être tenue pour responsable de tous dommages, tant corporels que matériels, subis par les participants.

: Tenant compte des points A et B, les participants veilleront à vérifier s'ils disposent des couvertures d'assurances nécessaires et au besoin souscriront les contrats adéquats.

Chers Pilotes, tentez de remporter un cadeau surprise extra originale d'une valeur de 200€ le samedi 25 Aout prochain, pour cela il faut que votre caisse à savon soit une nouveauté au niveau thème ou décoration (la base de la construction pouvant être la même que les années précédentes), et bien sur qu'elle arrive jusqu'à la ligne d'arrivée. Puis après une sélection du jury ,le pilote gagnant recevra son poids en bières en récompense le dimanche 26 Aout, et une équipe finisher sera tiré au sort pour le super lot SURPRISE d'une valeur de 200€.

Un prix sera décerné aussi pour les équipes jeunes (de 7 à 11 ans) avec comme récompense une journée pour 6 personnes dans un lieu magique dans les arbres de Lamoura appelé le Parcabout .

Un prix sera aussi décerné pour les équipes ados (de 11 à 16 ans) Avec comme premier prix du karting à Moirans en Montagne

Pensez à vous inscrire le plus tôt possible car, pour des raisons de logistique et de sécurité, un nombre limite d'inscriptions est prévu. Merci à tous et à toutes et ...à vous de jouer !!!

Caisse à savon - REGLEMENT

REGLEMENT DE LA DESCENTE DE CAISSES A SAVON DE LA FETE DE LA SAINT LOUIS À SEPTMONCEL 2017

Article 1 : Objectifs

Manifestation qui a pour but de faire découvrir un sport ludique et peu connu : « Les descentes de caisse à savon ».

Permettre au tout public de participer à cette manifestation dans un cadre convivial, ludique et dans un but inter-communal et inter-générationnel.

Les participants construisent leur propre caisse à savon (petite voiture) avec laquelle ils descendront une route pentue et sinueuse.

C'est une manifestation inter-communale et inter-générationnelle.

Article 2 : Déroulement

Les participants s'élancent un par un sur une piste sécurisée. Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier une caisse qui ne serait pas jugée fiable au fur et à mesure de l'avancement des manches.

Une remise des prix sera effectuée à l'issue de la descente.

Article 3 : Prix

Le prix de l'originalité sera remis aux gagnants.

Article 4 : Conception – Construction – Sécurité

Les matériaux utilisés ne doivent pas présenter un caractère dangereux pour le pilote et les spectateurs (bords tranchants par exemple, à protéger avec une garniture de caoutchouc ou de plastique).

Le port d'un casque, de gants, d'un pantalon et de chaussures fermées est obligatoire.

Les coudières, genouillères et vêtements avec des manches longues sont conseillées.

Article 5 : Direction

Tout système peut être accepté (parallélogramme, axe central,...).

Vérifier tout particulièrement la résistance des matériaux utilisés (résistance à la traction et à l'usure) dans le cas de l'utilisation de câbles ou de cordages.

Article 6 : Homologation

Les caisses à savon sont des véhicules à 3 roues minimum, sans moteur, munis d'un système de direction et de freinage. Le pilote doit pouvoir maîtriser la direction de l'engin. Le déplacement de la caisse résulte de l'effet de la gravité (ou attraction) terrestre, la caisse étant placée sur une pente. Des freins efficaces sont obligatoires et seront testés avant sur une distance de 100 mètres en pente droite, suite à laquelle les participants auront 30 mètres pour s'arrêter en freinant, auquel cas ils ne pourront participer à la course.

Une homologation des caisses à savon sera faite par les organisateurs avant le départ de la descente folklorique. Les constructions qui ne seront pas jugées fiables seront refusées.

Toutes caisses à savon construites doivent respecter les normes de ce règlement pour pouvoir participer à la course. Le non-respect de ses normes entraînera l'interdiction de participer.

Article 7 : Responsabilité

La participation à la descente de caisses à savon se fera sous l'entière responsabilité des inscrits. Chaque personne est responsable de la bonne tenue et du respect du règlement. Elle doit être couverte par sa propre **assurance en responsabilité civile**.

Il est recommandé de posséder aussi une assurance individuelle accident qui couvre le compétiteur pour ses propres blessures, incapacité de travail, etc...

Une copie de l'assurance sera fournie lors de l'inscription.

L'organisation est couverte par une assurance en responsabilité civile :
RC Association CFS n°= BJ110880090001

Les mineurs peuvent participer aux descentes. Ils sont sous la responsabilité de leur représentants légaux ou d'un majeur responsable. Ils devront fournir lors de l'inscription une **autorisation parentale** pour leur participation ainsi qu'une copie d'assurance en responsabilité civile.

Article 8 : Droit à l'image

Les concurrents par leur engagement déclarent renoncer à leur droit à l'image et autorisent le Comité des fêtes de Septmoncel à exploiter les clichés ou films pris pendant l'épreuve.

Article 9 : Annulation

Le Comité des fêtes de Septmoncel se réserve le droit d'annuler la manifestation pour toutes raisons qu'il jugera opportun (conditions climatiques, sécurité, ...).

Article 10 : Engagement

Toute personne, par le simple fait de participer à la descente, accepte le présent règlement et s'engage ainsi à le respecter.

BULLETIN DE PARTICIPATION aux descentes de caisses à savon

du samedi 25 Aout 2018 dès 16h00 devant la caserne des pompiers de Septmoncel

à l'occasion de la fête de la Saint Louis de Septmoncel 2018

Nom :Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Tél. :

E-mail :

Participation de cette course sous la responsabilité des parents pour les enfants mineurs

.....

Nom de l'équipe :

Nombre de 3 personnes maximum par caisse

- Enfants de 7 à 11 ans = 5 € . 2 personnes = 8€
- Adols de 12 à 16 ans = 7 € . 2 personnes = 10€
- Adultes = 10 € . 2 personnes = 18€

Chèque libellé à l'ordre du comité des fêtes de Septmoncel. Joindre une attestation de responsabilité civile avec l'inscription.

A retourner avant le 30 juillet à : Mr Creuzet, président du C.F.S 143 route de Genève 39310 Septmoncel

Téléphone : 06_30_94_26_67

Noubliez pas qu'un nombre limité de participants est prévu et qu'il est préférable de vous inscrire le plus tôt possible.

Bonne rigolade !!!!

Toute l'équipe du comité des fêtes de Septmoncel

